

DCE

VILLE DE MOUTIERS

Mise en accessibilité aux PMR de la mairie

RC

REGLEMENT DE CONSULTATION

MAITRE D'OUVRAGE

VILLE DE MOUTIERS

8, rue de Metz
54 660 MOUTIERS

Tel : 03 82 46 08 76

ARCHITECTE

PIBALEAU ARCHITECTE

4, rue Jacqueline Auriol – BRIEY
54 150 VAL DE BRIEY

Tel : 03 82 33 53 26

pibaleau.architecte@orange.fr

Objet de la consultation et lieu d'exécution

La consultation a pour objet :

Mise en accessibilité aux PMR de la mairie

Lieu d'exécution :

8, rue de Metz 54 660 MOUTIERS

1 Conditions de la consultation

Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Elle est lancée en vue de l'attribution de marchés de travaux.

Structure de la consultation

Ces lots feront l'objet de marchés séparés au sens de l'article 10 du Code des Marchés Publics.

Lot 1 : Menuiserie

Lot 2 : Plâtrerie

Lot 3 : Electricité

Lot 4 : Sanitaire, chauffage

Lot 5 : Carrelage, peinture

Type de contractants

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. En application de l'article 51 VII du code des marchés publics, si le marché est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché.

Nature des offres

Les variantes sont admises.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2 Durée du marché

4 mois. A titre indicatif, les travaux commenceront mi Novembre 2018 et se termineront fin Février 2019.

Les règles concernant la durée des marchés sont fixées dans l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être changées.

3 Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le Dossier de Consultation des Entreprises - DCE - comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation - RC
- Le dossier de CANDIDATURE avec :
 - o Les formulaires DC1 et DC2
- Le dossier OFFRE avec :
 - o L'Acte d'Engagement – ATTR11 et DC4
 - o Le Cahier des Clauses Administratives Particulières - CCAP
 - o Le Dossier Technique Entreprise incluant,
 - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (Clauses Communes et Lot) - CCTP
 - Le Cahier de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire - CDPGF
- Le dossier PLANS
- L'attestation de VISITE OBLIGATOIRE
- La trame du MEMOIRE TECHNIQUE

4 Retrait du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation est disponible sur support papier ou sous forme physique électronique.

Un exemplaire de ces documents est remis ou envoyé à chaque candidat gratuitement.

Ces documents sont à retirer sur place ou à demander, par lettre, télécopie ou courriel, en temps utile auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse ci-dessous

Ville de Moutiers
8, rue de Metz
54 660 MOUTIERS
Téléphone : 03 82 46 08 76

Le dossier sera envoyé dans les 5 jours au plus tard de la demande.

5 Visite obligatoire sur site

S'agissant de travaux en réhabilitation, soumis aux contraintes d'un site existant, et afin que les entreprises puissent juger des prestations à réaliser et chiffrer au mieux leur intervention, 1 visite est prévue sur site. A l'issue sera délivrée une attestation à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier de candidature. 2 dates au choix :

Vendredi 5 Octobre 2018 à 14h
ou
Jeudi 11 Octobre 2018 à 9h

6 Modalités de présentation des dossiers

Modalités de déroulement de la procédure

Elle se déroulera en une phase unique qui consistera en l'analyse des candidatures puis en l'analyse et la sélection des offres. Il est rappelé que la totalité du dossier remis par les candidats devra être rédigée en langue française et que le ou les signataires doivent être habilités à engager juridiquement le candidat. Le dossier à remettre par le candidat sera placé sous enveloppe cachetée. Elle contiendra le dossier de CANDIDATURE et le dossier OFFRE. Dans le cas d'une transmission électronique, le dossier (candidature et offre) est substitué par l'envoi de fichiers informatisés reprenant les mêmes éléments et scindés en deux fichiers ou groupes de fichiers permettant d'ouvrir individuellement et chronologiquement la partie relative à la candidature et celle relative à l'offre.

Contenu de la candidature

Le dossier CANDIDATURE contiendra les pièces suivantes :

- Formulaire DC1 : Lettre de Candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants
- Formulaire DC2 : Déclaration du candidat

Cette déclaration sera à produire pour chaque sous-traitant.

- L'attestation de visite obligatoire.

Contenu de l'offre

Le dossier OFFRE contiendra les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement ATTR11 : à compléter (la signature se faisant dorénavant à l'attribution du marché).
- en cas de sous-traitance Formulaire DC4 à compléter.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières : à signer sans modification.
- Le Dossier Technique Entreprise incluant :
 - Le CCTP : à accepter sans modification.
 - Le C.D.P.G.F. : à compléter.

(Les remises ou arrondis sont refusés. Le candidat s'assurera de produire un CDPGF juste, correspondant au montant de l'Acte d'Engagement).

- Le mémoire technique complété

Pour chaque variante proposée, le candidat devra produire un Acte d'Engagement et un CDPGF supplémentaire.

7 Analyse des candidatures et jugement des offres

Analyse des candidatures

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics ou qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées à l'article « Renseignements relatifs à la candidature » du présent règlement ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

Jugement des offres

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, le représentant du pouvoir adjudicateur, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

Critère de jugement des offres :

- Coût des prestations suivant prix total HT au CDPGF 80%
- Qualité des prestations suivant Mémoire Technique :
 - o Références 10%
 - o Moyens 10%

Le représentant du pouvoir adjudicateur peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché.

8 Informations complémentaires

Renseignements administratifs

Ville de Moutiers
8, rue de Metz
54 660 MOUTIERS
Téléphone : 03 82 46 08 76
Télécopie : 03 82 46 51 41

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres.

Renseignements techniques

Cabinet PIBALEAU, architecte DPLG
4, rue Jacqueline Auriol
54 150 BRIEY
Tel : 03.82.33.53.26
Mail : pibaleau.architecte@orange.fr

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des offres.

9 Modalités de transmissions des plis

Le dossier remis par le candidat sera transmis sous pli cacheté contenant le dossier CANDIDATURE et le dossier OFFRE. L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :

**Mise en accessibilité aux PMR de la mairie
LOT n°
NE PAS OUVRIR**

Les plis doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées au 8.2 du présent règlement. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Adresse de remise des plis

Les plis devront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessous :

**Ville de Moutiers
8, rue de Metz
54 660 MOUTIERS
Téléphone : 03 82 46 08 76**

Date limite de réception des offres

Jeudi 18 Octobre 2018 à 12h